



Département de l'Ardèche

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'AGGLOMERATION****Séance du 26 février 2026**

| Nombre de membres |             |
|-------------------|-------------|
| Afférent au CC    | En exercice |
| 70                | 70          |
| Présent           | Votant      |
| 46                | 55          |

**Date de convocation****19 février 2026****Finances – Approbation du  
principe du reversement de la  
taxe sur l'exploitation  
d'infrastructures de  
transport de longue distance  
(TEID LD)****N° de la délibération  
2026-107**Secrétaire de séance :  
Laëtitia BOURJAT

L'an deux mille vingt-six et le vingt-six février à dix-huit heures trente,  
Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la Salle  
Georges Brassens à Tournon-sur-Rhône sous la présidence de Monsieur Frédéric  
SAUSSET.

**Présents** : MM. Xavier ANGELI, Pascal BALAY, Laurent BARRUYER, Mme Céline BELLE,  
M. Pascal BIGI, Mme Véronique BLAISE, MM. David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mme  
Laëtitia BOURJAT, MM. Michel BRUNET, Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Mme  
Delphine COMTE, M. Thierry DARD, Mme Christèle DEFRANCE, MM. Denis DEROUX,  
Yann EYSSAUTIER, Mme Myriam FARGE, M. Bruno FAURE, Mme Valina FAURE, M. Gilles  
FLORENT, Mmes Béatrice FOUR, Christine FOUR, M. Claude FOUREL, Mmes Annie  
FOURNIER, Isabelle FREICHE, MM. Michel GOUNON, Pierre GUICHARD, Emmanuel  
GUIRON, Mme Elisabeth JUNIQUE, M. Gilbert LA RUSSA, Mmes Danielle LECOMTE,  
Dominique LEPAGE, M. Jean-Louis MORIN, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Agnès OREVE,  
Sandrine PEREIRA, Mmes Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, Ingrid RICHIOUD, MM. Alain  
SANDON, Frédéric SAUSSET, Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, Jean-Paul  
VALLES, Roger VOSSIER.

**Excusés** : Mme Amandine DEYGAS (pouvoir à M. Emmanuel GUIRON), Mme Muriel  
FAURE (pouvoir à M. Michel GOUNON), Mme Christiane FERLAY (représentée par sa  
suppléante Mme Christine FOUR), Mme Annie GUIBERT (pouvoir à M. Bruno  
SENECLAUZE), Jean-Louis WIART (pouvoir à M. Frédéric SAUSSET), Mme Marie-Claude  
LAMBERT (pouvoir à Mme Isabelle POUILLY), M. Pierre MAISONNAT (pouvoir à Mme  
Delphine COMTE), M. Régis REYNAUD (représenté par son suppléant M. Gilbert LA  
RUSSA), M. Gérard ROBERTON (représenté par sa suppléante Mme Céline BELLE), Jean-  
Christophe WEIBEL (pouvoir à M. Pascal BIGI), M. Jacques POCHON (pouvoir à Mme  
Stéphanie NOUGUIER), M. Paul BARBARY (pouvoir à Mme Béatrice FOUR), M. Xavier  
AUBERT, M. Guy CHOMEL, M. Serge DEBRIE, M. Patrick FOURCHEGU, Michel GAY, Mme  
Isabelle GUILLIAUMET, M. Fabrice LORIOT, M. Laurent MAILLARD, Mme Christelle  
MARION, M. Jean-Michel MONTAGNE, M. Charles-Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN,  
Mme Mélanie ROZENAC, Mme Anne SCHMITT, Mme Laurence HEYDEL-GRILLERE.

Par courrier du Ministère des Transports du 22 décembre 2025, il a été notifié à ARCHE Agglo le versement d'une fraction  
de la taxe sur l'exploitation d'infrastructures de transport de longue distance d'un montant de 72 151€ au titre de la  
compétence de gestionnaire de voirie.

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2024-12-18-00003 et n° 26-2024-12-18-00001 en date du 18 décembre 2024 entérinant  
la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Vu le décret n°2025-964 du 12 septembre 2025 qui précise que cette taxe est à reverser, en partie, entre les communes  
membres proportionnellement à la longueur de leur voirie et une partie pour l'agglomération.

Considérant que cette dotation de reversement constitue une dépense obligatoire de l'établissement public de coopération  
intercommunale.

Considérant l'avis favorable du bureau du 12 février 2026 ;

Après en avoir délibéré à :

- 55 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- **APPROUVE** le principe du reversement de la taxe de 72 151€ aux Communes d'ARCHE Agglo selon la longueur de voirie portée sur les états DGF 2025 ;
- **AUTORISE** le Président à signer tout document afférent à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercurol-Veaunes, le 26 février 2026.

Signé électroniquement par : Frédéric SAUSSET

Date de signature : 02/03/2026

Qualité : Le président ArcheAgglo